



N° de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC,  
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Crabtree tenue le lundi 4 janvier 2021 en vidéoconférence, à 19h00, et y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Mario Lasalle :

Daniel Leblanc  
Audrey Desrochers  
André Picard  
Jean Brousseau  
Sylvie Frigon  
Claude Laporte

Est également présent Pierre Rondeau, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Crabtree.

**2021-0401-001**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM**

Le président d'assemblée ouvre la séance et constate le quorum.

**2021-0401-002**

**TENUE DES SÉANCES PAR VISIOCONFÉRENCE**

**ATTENDU QUE** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une première période de dix jours ;

**ATTENDU QUE** le décret numéro 1420-2020 du 30 décembre 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de huit jours c'est-à-dire jusqu'au 8 janvier 2021 ;

**ATTENDU QUE** l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

**ATTENDU QU'**il est dans l'intérêt public pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux, que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents, à y prendre part, à délibérer et à voter à la séance par visioconférence.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Daniel Leblanc et unanimement résolu par les conseillers que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence sur l'application mobile Zoom.

**2021-0401-003**

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES DU 7 ET DU 14 DÉCEMBRE 2020**

Sur la proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers que les procès-verbaux des séances ordinaires et ajournées du 7 et du 14 décembre 2020 et la séance extraordinaire du 14 décembre 2020 soient adoptés.

**ADOPTÉ**

**2021-0401-004**

**ADOPTION DES COMPTES**

En plus des comptes apparaissant aux listes lot 1 et lot 2 du 22 décembre 2020, pour lesquels les chèques ont déjà été émis après vérification de la disponibilité des crédits au montant de 58 570,48 \$ et payés, comme



N° de résolution  
ou annotation

**2021-0401-005**

**ÉTAT MENSUEL DES REVENUS ET DÉPENSES**

Le directeur général a déposé aux membres du Conseil municipal un état des revenus et dépenses au 31 décembre 2020.

**2021-0401-006**

**PÉRIODE DE QUESTIONS ÉCRITES AUX MEMBRES DU CONSEIL**

N'ayant reçu aucune question écrite, le président d'assemblée met fin à la période de questions.

**2021-0401-007**

**AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR UN CONTRAT DE SERVICE COMPTABLES ET D'AUDIT**

Sur proposition de Claude Laporte, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le directeur général à procéder à un appel d'offres sur invitation pour le contrat de services comptables et d'audit.

**ADOPTÉ**

**2021-0401-008**

**RÈGLEMENT 2021-362 POURVOYANT À L'IMPOSITION DES TAXES SUR LES PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, À L'IMPOSITION DES COMPENSATIONS ET TARIFS POUR LA FOURNITURE DE SERVICES MUNICIPAUX, LE TOUT AUX FINS DE L'EXERCICE FINANCIER 2021**

**ATTENDU QUE** les prévisions des dépenses pour l'année 2021 s'élèvent à la somme de 6 040 967 \$;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de déterminer les redevances municipales exigibles conformément à ce budget, et d'imposer les taxes, compensations et tarifs pour l'année 2021, par règlement ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité s'est prévaluée depuis l'exercice financier 2003, des dispositions du projet de loi 150 (2000 LQ c.54) relatives à l'imposition des taxes foncières à taux variés ;

**ATTENDU** les dispositions des articles 244.1 et suivants de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1) ;

**ATTENDU QU'**une municipalité peut, par l'adoption d'un règlement, prévoir que tout ou partie de ses biens, services ou activités sont financés au moyen d'une tarification ;

**ATTENDU QU'**Avis de Motion du présent règlement a été régulièrement donné lors de la séance ordinaire du conseil du 7 décembre 2020, ajournée le 14 décembre 2020 ;

**ATTENDU QU'**un projet de règlement a été présenté le 14 décembre 2020 ;

**ATTENDU QUE** le maire a mentionné l'objet du règlement et sa portée ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Claude Laporte, et unanimement



**2021-0401-009**  
N° de résolution  
ou annotation

résolu par les conseillers que le règlement portant le numéro 2021-362 soit et est adopté.

**ADOPTÉ**

**TAUX D'INTÉRÊT SUR ARRÉRAGES DE TAXES ET AUTRES COMPTES POUR L'ANNÉE 2021**

Sur proposition de Claude Laporte, il est unanimement résolu par les conseillers que le taux d'intérêt sur arrérages de taxes et autres comptes en souffrance soit fixé pour l'année 2021, à 10 %.

La date de référence pour le calcul des intérêts est de 30 jours après la date de facturation.

**ADOPTÉ**

**2021-0401-010**

**AIDE FINANCIÈRE – AUX BONHEURS DES AÎNÉS DE LANAUDIÈRE**

La conseillère Sylvie Frigon dénonce son intérêt dans la question et ne prend pas part aux discussions et ne participe pas au vote qui en résulte. :

Sur proposition de Claude Laporte, il est unanimement résolu par les conseillers d'accorder une aide financière de 500 \$ pour la conception d'un site internet pour l'organisme *Aux Bonheurs des Aînés de Lanaudière*.

**QUE** les crédits disponibles proviennent du poste 02-190-00-971-00.

**ADOPTÉ**

**2021-0401-011**

**MAIRE SUPPLÉANT**

Sur proposition de Daniel Leblanc, il est unanimement résolu par les conseillers qu'Audrey Desrochers agisse comme maire suppléant pour les trois (3) prochains mois ou jusqu'à la nomination d'un nouveau maire suppléant.

**ADOPTÉ**

**2021-0401-012**

**CONTRAT D'INSPECTION DES BORNES-FONTAINES EN 2021**

Sur proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'accorder le contrat d'inspection des bornes fontaines à la firme Aqua Data, selon l'offre de service du 9 décembre 2020, signée par Francis Lebus, directeur général chez Aqua Data, pour un montant maximal de 14 795,13 \$ incluant les taxes nettes.

**QUE** les crédits disponibles soient pris dans le poste 02-413-00-444-00.

**ADOPTÉ**

**2021-0401-013**

**SOUSSIONS POUR LA RÉFECTION DU CHEMIN DE LA RIVIÈRE-ROUGE, ENTRE LE CHEMIN ST-JACQUES ET LA PETITE NORAIE**

Le conseil prend connaissance des soumissions relatives aux travaux de réfection du chemin de la Rivière-Rouge, entre le chemin St-Jacques et la Petite Noraie.



N° de résolution  
ou annotation

Nom des soumissionnaires	PRIX (taxes incluses)
Sintra Inc. Lanaudière-Laurentides	2 454 129,88 \$
Jobert Inc.	2 522 066,31 \$
Excavations Michel Chartier Inc.	2 572 796,44 \$
Excavation Normand Majeau Inc.	2 656 127,42 \$
BLR Excavation Inc.	2 720 780,18 \$
Excavation Villeneuve	2 838 998,07 \$
Maskimo Construction Inc.	2 887 736,53 \$
Pavage JD	2 990 259,85 \$
Gestion Dexsen	3 236 861,28 \$
Construction G-nesis Inc.	3 757 349,08 \$
Roxboro Excavation Inc.	4 128 527,83 \$

Sur proposition d'André Picard il est unanimement résolu de retenir la soumission de Sintra Inc Lanaudière-Laurentides pour la somme totale de 2 454 129,88 \$, incluant les taxes, laquelle soumission est la plus basse conforme ;

**QUE** la soumission soit officiellement acceptée conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt 2020-360 par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

**ADOPTÉ**

**2021-0401-014**

**ADHÉSION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL, DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE ET AUTRES FONCTIONNAIRES À L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC - 2021**

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'assumer les frais d'adhésion annuelle pour 2021 à l'Association des directeurs municipaux du Québec du directeur général, Pierre Rondeau, de la secrétaire-trésorière adjointe, Joanie Lagarde et pour les autres fonctionnaires qui voudraient avoir accès au programme de formation.

**ADOPTÉ**

**2021-0401-015**

**RÈGLEMENT 2021-359 AYANT POUR EFFET DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 99-044**

**ATTENDU QUE** plusieurs projets de construction multilogements sont actifs autour de l'usine des Produits Kruger, notamment le long de la 4<sup>e</sup> Avenue ;

**ATTENDU QUE** tous ces projets, concentrés autour des voies principales, sont prévus pour compter 1,5 espace de stationnement par logement ;

**ATTENDU QUE** la multiplication de multilogements pourrait créer des problèmes de stationnement dans les rues et de déneigement ;

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été donné le 2 novembre 2020 ;

**ATTENDU QU'**un premier projet de règlement a été adopté le 2 novembre 2020 ;

**ATTENDU QUE** l'assemblée publique de consultation est remplacée par une consultation écrite ouverte au public pour 15 jours à la suite de la publication de l'avis public raison de la pandémie ;

**ATTENDU QUE** l'avis public pour la consultation écrite a été publié le 3 novembre 2020 ;



N° de résolution  
ou annotation

**2021-0401-016**

**ATTENDU QU'un** second projet de règlement a été adopté le 7 décembre 2020 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Daniel Leblanc, et unanimement résolu par les conseillers que le règlement 2020-359 ayant pour effet de modifier certaines dispositions du règlement de zonage numéro 99-044 soit et est adopté.

**ADOPTÉ**

**RENOUVELLEMENT ET MISE À JOUR DE LA POLITIQUE DE SUBVENTION POUR LES TOILETTES À FAIBLE DÉBIT POUR 2021**

Sur proposition de Daniel Leblanc, il est unanimement résolu par les conseillers de renouveler et de mettre à jour la politique de subvention pour les toilettes à faible débit pour qu'elle s'applique à l'année 2021 :

**ADOPTÉ**

**2021-0401-017**

**RENOUVELLEMENT ET MISE À JOUR DE LA POLITIQUE DE SUBVENTION POUR LE CHANGEMENT OU LE RETRAIT D'UN APPAREIL DE CHAUFFAGE AU BOIS POUR 2021**

Sur proposition de Daniel Leblanc, il est unanimement résolu par les conseillers de renouveler et de mettre à jour la politique de subvention pour le changement ou le retrait d'un appareil de chauffage au bois pour qu'elle s'applique à l'année 2021 :

**ADOPTÉ**

**2021-0401-018**

**RENOUVELLEMENT ET MISE À JOUR DE LA POLITIQUE DE SUBVENTION POUR UN BARIL RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE NEUF POUR 2021**

Sur proposition de Daniel Leblanc, il est unanimement résolu par les conseillers de renouveler et de mettre à jour la politique de subvention pour un baril récupérateur d'eau de pluie neuf pour qu'elle s'applique à l'année 2021 :

**ADOPTÉ**

**2021-0401-019**

**RENOUVELLEMENT ET MISE À JOUR DE LA POLITIQUE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT D'UNE BORNE POUR LA RECHARGE D'UNE VOITURE ÉLECTRIQUE POUR 2021**

Sur proposition de Daniel Leblanc, il est unanimement résolu par les conseillers de renouveler et de mettre à jour la politique de subvention pour l'achat d'une borne pour la recharge d'une voiture électrique pour qu'elle s'applique à l'année 2021 :

**ADOPTÉ**

**2021-0401-020**

**RATIFICATION D'UN DON À LA MAISON DES JEUNES DE CRABTREE**

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers de ratifier le don de 500 \$ à la Maison des Jeunes de Crabtree pour faire l'achat de skis de fond pour lequel un chèque apparaissait à la liste de comptes du 14 décembre 2020.

**ADOPTÉ**



N° de résolution  
ou annotation

2021-0401-022

**AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LA  
RÉALISATION DU LEGS DU CENTIÈME AU PARC EDWIN  
CRABTREE**

Sur proposition d'Audrey Desrochers, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le directeur des travaux publics et des services techniques à procéder à un appel d'offres public pour la réalisation des travaux dans le parc Edwin Crabtree dans le cadre du legs du centième.


**ADOPTÉ**

**AJOURNEMENT**

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'ajourner au mardi 5 janvier 2021 à 16 h ;

**ADOPTÉ**

**La séance est ajournée à 19 h 23.**

  
Mario Lasalle, maire

  
Pierre Rondeau, directeur général  
et secrétaire-trésorier

Je, Mario Lasalle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.